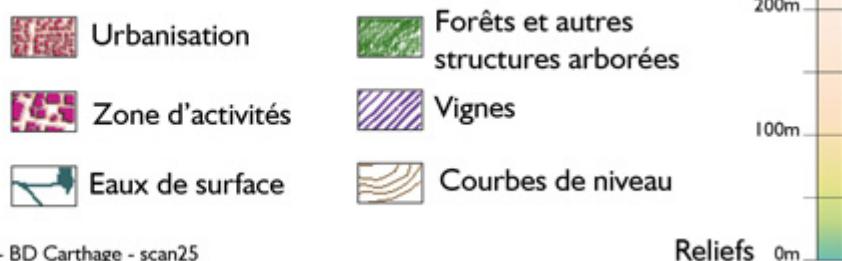


J2. La lagune du Bassin d'Arcachon

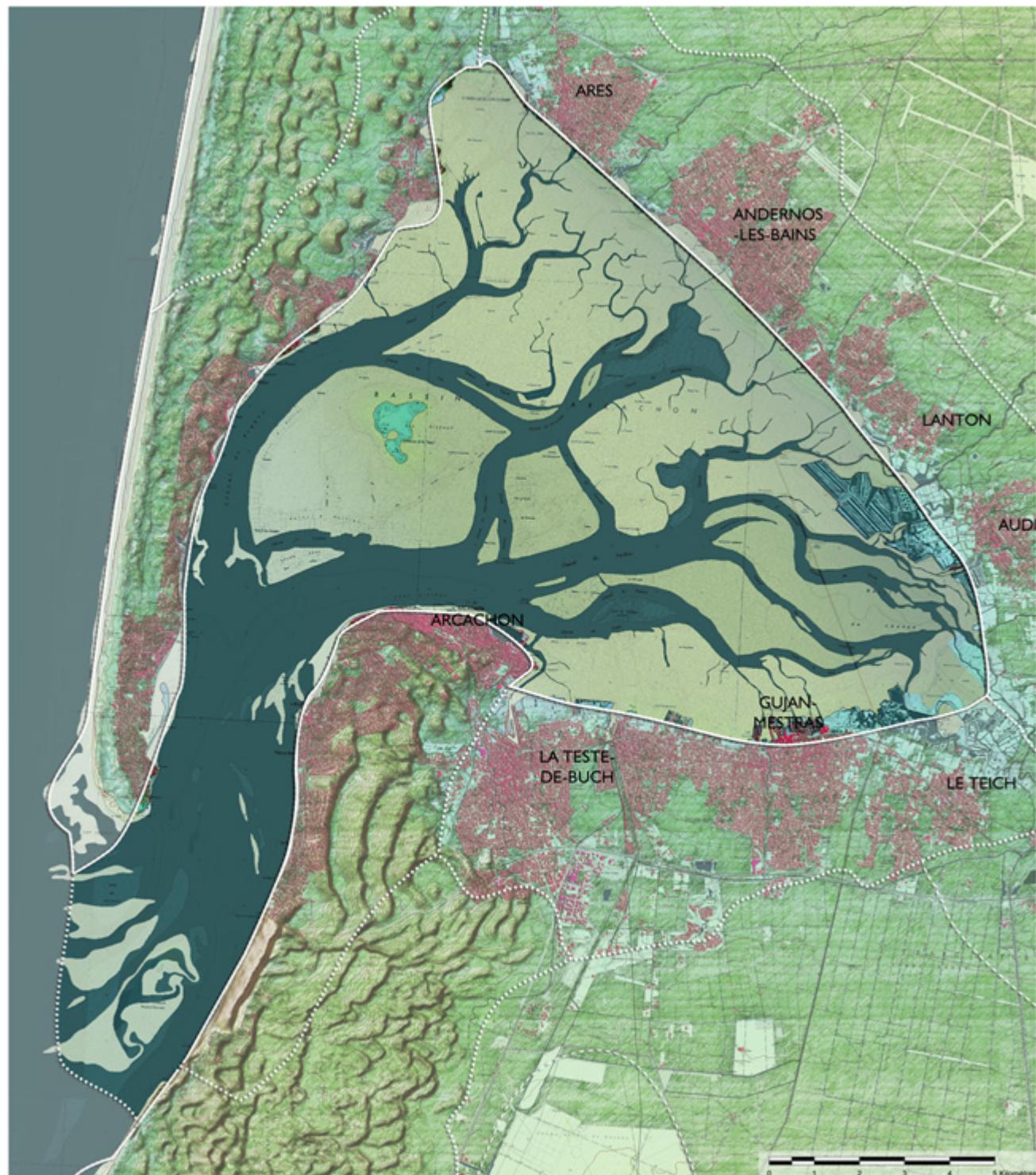
+

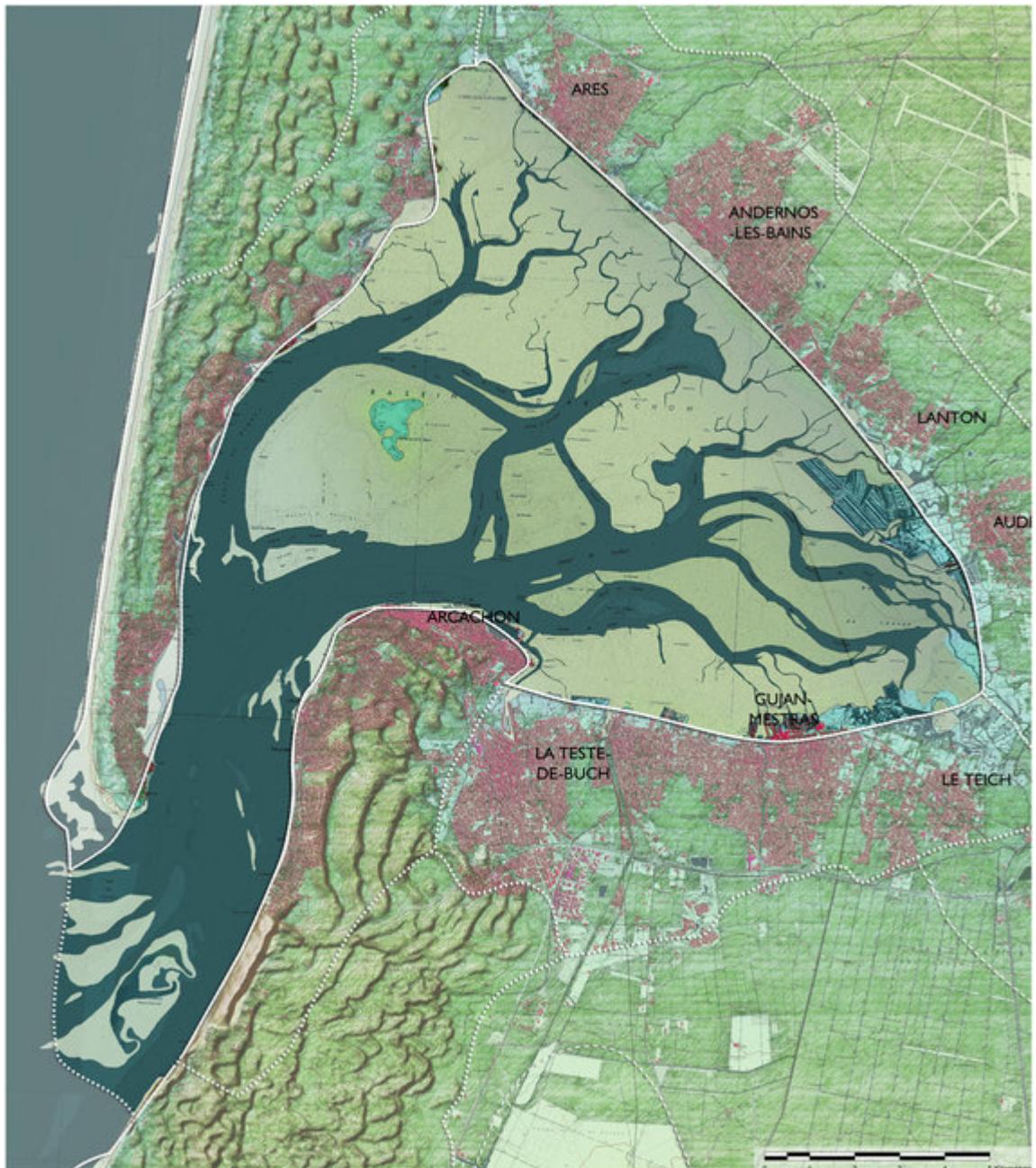
Légende

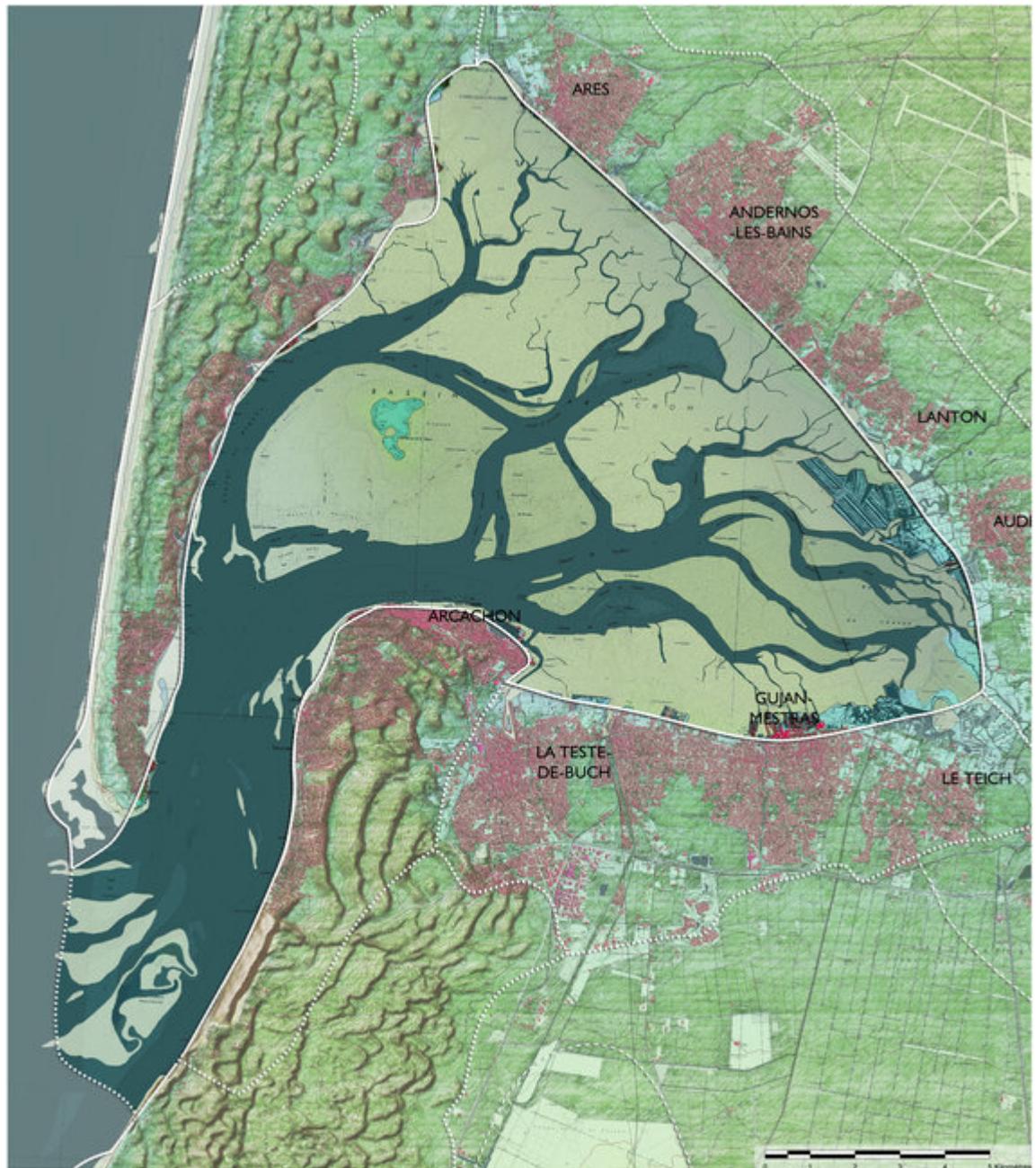
- Limite franche d'unité de paysage
- Limite progressive d'unité de paysage



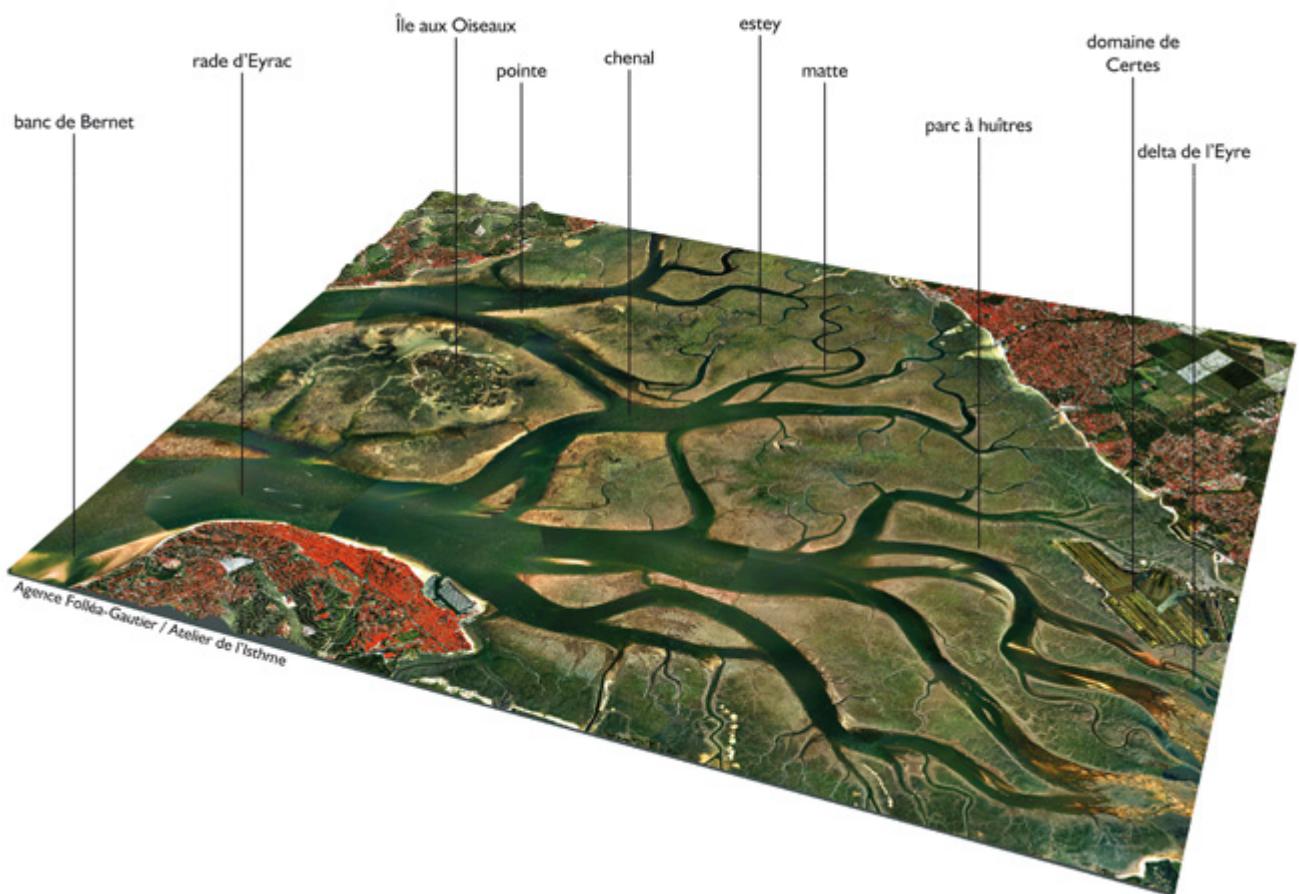
données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25

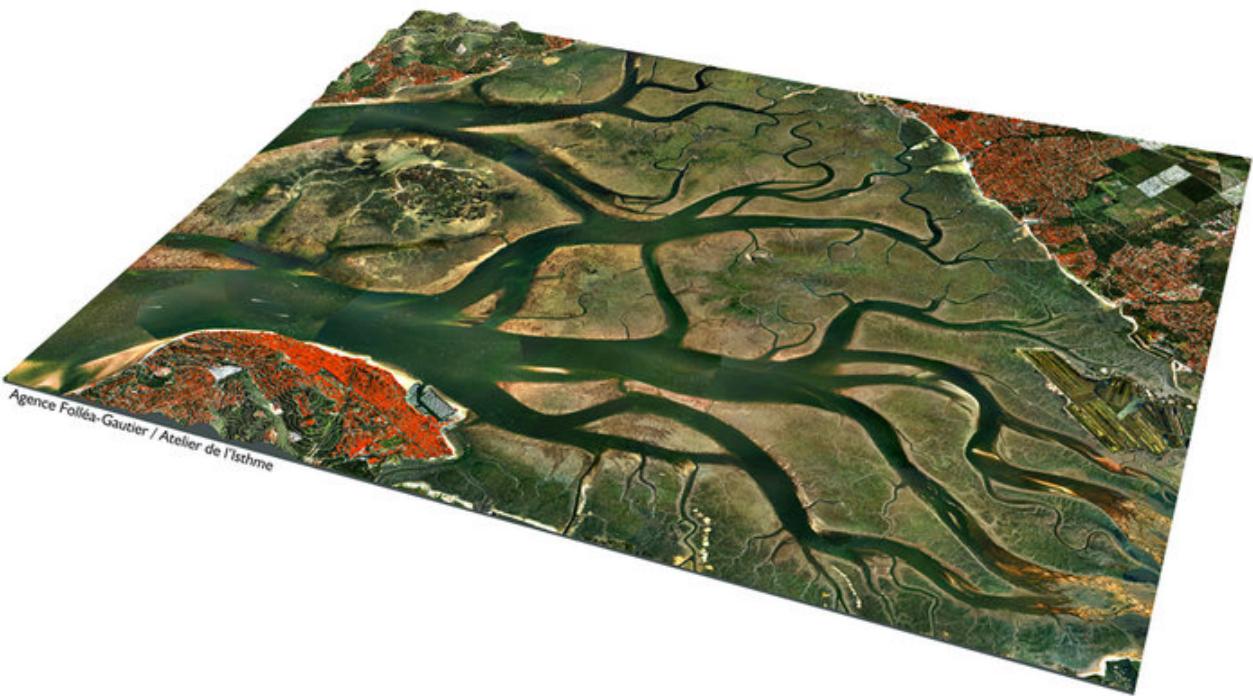




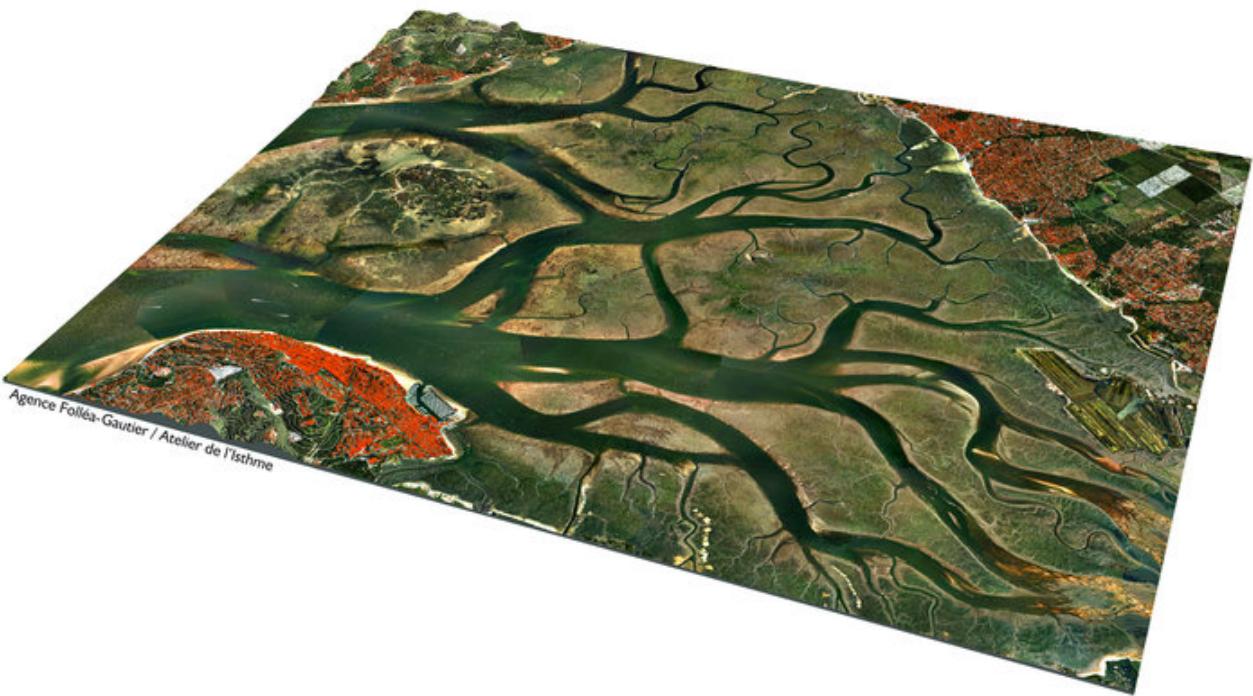


+





Agence Folie-Gauier / Atelier de l'Isthme

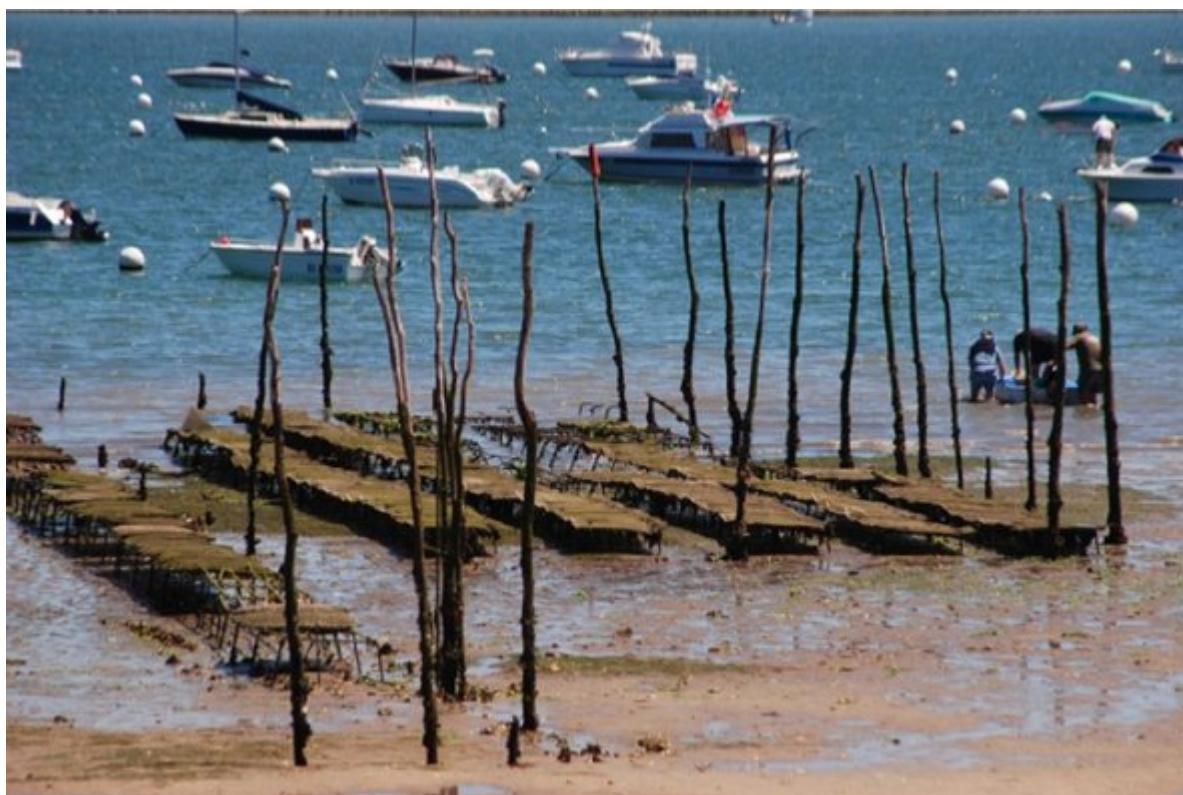


Agence Follet-Gautier / Atelier de l'Isthme



Le Bassin d'Arcachon forme une perle unique, accrochée sur le linéaire des 230 km de côte sableuse girondine et landaise. La Leyre, seule rivière suffisamment puissante pour percer le cordon dunaire et atteindre l'océan, y a formé une lagune, sous la forme d'une baie presque close dans laquelle entre et sort l'océan deux fois par jour, à la faveur des passes. Riche de nombreux éléments identitaires, naturels ou humains, cette lagune constitue par elle-même la première des unités de paysage du Bassin autour desquelles gravitent les unités terriennes. Facilement accessible depuis Bordeaux, isolée, cette petite mer intérieure magnétise depuis 150 ans une foule toujours plus nombreuse, sur laquelle les usages de l'eau se sont multipliés, jusqu'à apparaître par endroits ou par moments contradictoires.

Un paysage particulièrement original, riche de nombreux éléments identitaires, et mouvant



Pignots et tables à huîtres
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le village ostréicole du Canon
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le bassin à marée basse, Cap Ferret
crédits : Agence Folléa-Gautier

Avec ses arrouils, ses bourrideys, ses esteys et ses chenaux, ses vasières et ses prés salés, ses slikkes et ses schorres, ses îles et ses bancs de sable, ses parcs à huîtres signalés par leurs ribambelles de pignots, ses bateaux de pêche et de plaisance, ses villages ostréicoles et ses ports, ses cabanes tchanquées et ses jetées non moins perchées, - sans parler de ses lumières -, la lagune d'Arcachon compose un paysage particulièrement original, fortement identitaire, qui se simplifie à marée haute sous le manteau liquide d'une mer intérieure, pour réapparaître dans toute sa richesse et sa complexité le temps d'une marée basse. La surface du plan d'eau passe ainsi de 18 000 à 5 000 ha entre haute et basse mer.

Une précieuse imbrication terre-mer



Le banc d'Arguin vu depuis la dune du Pilat
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le bassin n'est pas un paysage d'horizons lointains exceptionnels, si l'on excepte, bien sûr, le surgissement pâle et irréel de la Dune du Pilat dominant les passes : amer bien connu des marins, et horizon marquant depuis le Cap Ferret. Au fil des 85 km de côte, presque partout s'étire une mince bande sombre dessinée par les pins qui, hormis le front de mer d'Arcachon, efface presque et de façon surprenante la présence de l'urbanisation.

C'est plutôt à proche distance de la côte que se révèlent ses richesses visuelles et environnementales, dans les horizons rapprochés où se produit la rencontre de la mer et de la terre. « Bassin » est d'ailleurs un terme relativement paradoxal, qui évoque des rives proprettes et lisses. Dans la réalité, terres et eaux dialoguent de façon complexe et riche, s'interpénètrent en indentations successives. Cette imbrication, fruit des dispositions naturelles mais aussi humaines, constitue une valeur clef du Bassin.

Elle se concrétise dans plusieurs éléments naturels :

- les zones humides qui se développent au contact des eaux douces terriennes et des eaux marines salées, terres incertaines et eaux peu sûres, comme des débordements d'aquarelle sur un papier humide : delta de la Leyre, prés salés d'Arès, prés salés de La Teste ;
- les marées basses, lorsque le schorre, mais aussi les slikkes (le tatch, le crassat), se découvrent en immenses vasières, plus incertaines encore et qu'on ne parcourt qu'avec des planches aux pieds. L'eau suinte en serpentant à travers ces vasières, hiérarchisée en arrouils, bourrideys, esteys et chenaux, qui, vus d'avion, dessinent une étrange arborescence ;

- l'île aux Oiseaux, le Banc d'Arguin et les autres bancs de sable des passes, la flèche de sable qui protège la Conche à la hauteur du Cap Ferret et de Bélisaire, sont encore les signes de ce mariage étroit entre la terre et la mer.



Une jetée à Arcachon
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'imbrication se confirme par les aménagements humains :

- avec la jetée, très caractéristique du bassin, c'est la terre qui se prolonge en mer ;
- à l'inverse c'est la mer qui rentre en terre avec les ports ostréicoles ou de plaisance, développés en indentations étroites et longues encastrées dans les arbres, les maisons ou les cabanes ;
- les anciennes salines, avec leurs bassins successifs séparés par des digues, ajoutent à l'imbrication de la terre et de l'eau ;
- les parcs à huîtres, signalés par leurs rangées de pignots déployées comme des paravents japonais, sont encore des prolongations terriennes en mer ;
- enfin les cabanes tchanquées, anecdotiques, sont néanmoins symboliques de cette imbrication.

Dans cette logique, tout milite contre le front, la séparation trop nette de la terre et de l'eau : les digues, les parapets, les protections contre l'érosion, méritent ainsi la plus grande attention dans leur réalisation, en restant limités dans l'espace, cantonnés à quelques points spécifiques sensibles ou très urbains.

Des zones humides de grande valeur

Outre le bassin et son estran, la lagune s'enrichit dans ses marges de zones humides de grande valeur, à la faveur des principaux débouchés d'eau douce.



Le delta de la Leyre et ses zones humides, vers le parc ornithologique du Teich
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le delta de la Leyre, flanqué de part et d'autre de deux anciens domaines, Ruat et Certes, offre la principale facette « naturelle » du littoral du bassin. Il représente la raison d'être du bassin dans son ensemble, marquant l'embouchure de la Leyre dans la mer. Si le marais, plat par définition, reste discret aux yeux des observateurs, il concentre la vie dont la manifestation la plus visible et spectaculaire est celle des oiseaux qui y vivent.

Les politiques d'acquisition par le Conservatoire du Littoral, les communes, le Conseil général, la création de la réserve ornithologique du Teich, confortent cette valeur naturelle. L'intérêt du delta est aussi culturel, avec les domaines de Ruat et de Certes, ce dernier, entre Audenge et Lanton, étant historiquement lié aux réservoirs créés en 1770, utilisés comme salins puis comme piscicultures.



Les prés salés d'Arès, à l'embouchure du Canal des Etangs
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le Canal des Etangs qui atteint le Bassin dans son angle nord constitue, au contact de la mer, une zone humide de prés salés d'aspect naturel qui forme une excellente coupure d'urbanisation entre la presqu'île du Cap Ferret (Claouey) et le « continent » (Lège-Cap-Ferret et Arès). Comme le delta de la Leyre, mais moins équipée pour accueillir le public, la zone humide du Canal des Etangs forme un espace de nature qui ajoute aux facettes diverses des paysages du bassin. Elle est d'ailleurs classée en réserve naturelle.

Des usages sur l'eau multiples à la gestion délicate

La présence unique d'une petite « mer intérieure » calme greffée sur un littoral océanique à l'inverse rude, a conduit depuis 150 ans à cristalliser des usages de l'eau de plus en plus divers et intenses : la pêche professionnelle, les cultures marines (ostréiculture), la plaisance sous toutes ses formes (bateaux à moteur, jetski, ski nautique, bateaux à voile, planche à voile, kite surf, canoe-kayak, aviron de mer, ...), la plongée, la baignade, la pêche à pied, le surf, le cerf-volant, le tourisme nature, la chasse (à la tonne, à la passée, voire au pédalo), etc. Concentrées sur un secteur géographique limité, et pour la plupart sur la saison estivale, ces activités multiples posent des problèmes de conflits d'usages et de compatibilité.



La myriade de bateaux au mouillage en juillet, Cap Ferret
crédits : Agence Folléa-Gautier

On le mesure par exemple à l'importance prise par les bateaux de plaisance (95% étant à moteur) qui posent des problèmes d'occupation excessive de l'espace marin (168 bateaux/km² contre 14 bateaux/km² dans le golfe du Morbihan - chiffres IFREMER -), et de pollutions chimiques (eaux noires, eaux grises, hydrocarbures, peintures antifouling, ...).

De même, certains secteurs surfréquentés posent des problèmes de dérangement de la faune, comme au Banc d'Arguin.

Dans ce contexte, c'est l'ostréiculture (qui joue un rôle majeur dans la qualité identitaire du Bassin), qui apparaît fragile, menacée par les pollutions liées non seulement aux bateaux, mais aussi à l'urbanisation (ruissellement des eaux pluviales et apport de polluants phytosanitaires en particulier), à l'agriculture, au réchauffement des eaux.

Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer, validé en 2002, est en charge de réglementer ces usages.

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

- [Green square] Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
- [Four stars icon] Paysages d'exception à caractère naturel
- [Dark green square] Reliefs marquants
- [Yellow-green wavy line icon] Routes-paysages
- [Yellow-green zigzag icon] Coupures d'urbanisation
- [Blue square icon] Sites bâtis remarquables
- [Yellow star icon] Patrimoine architectural et urbain

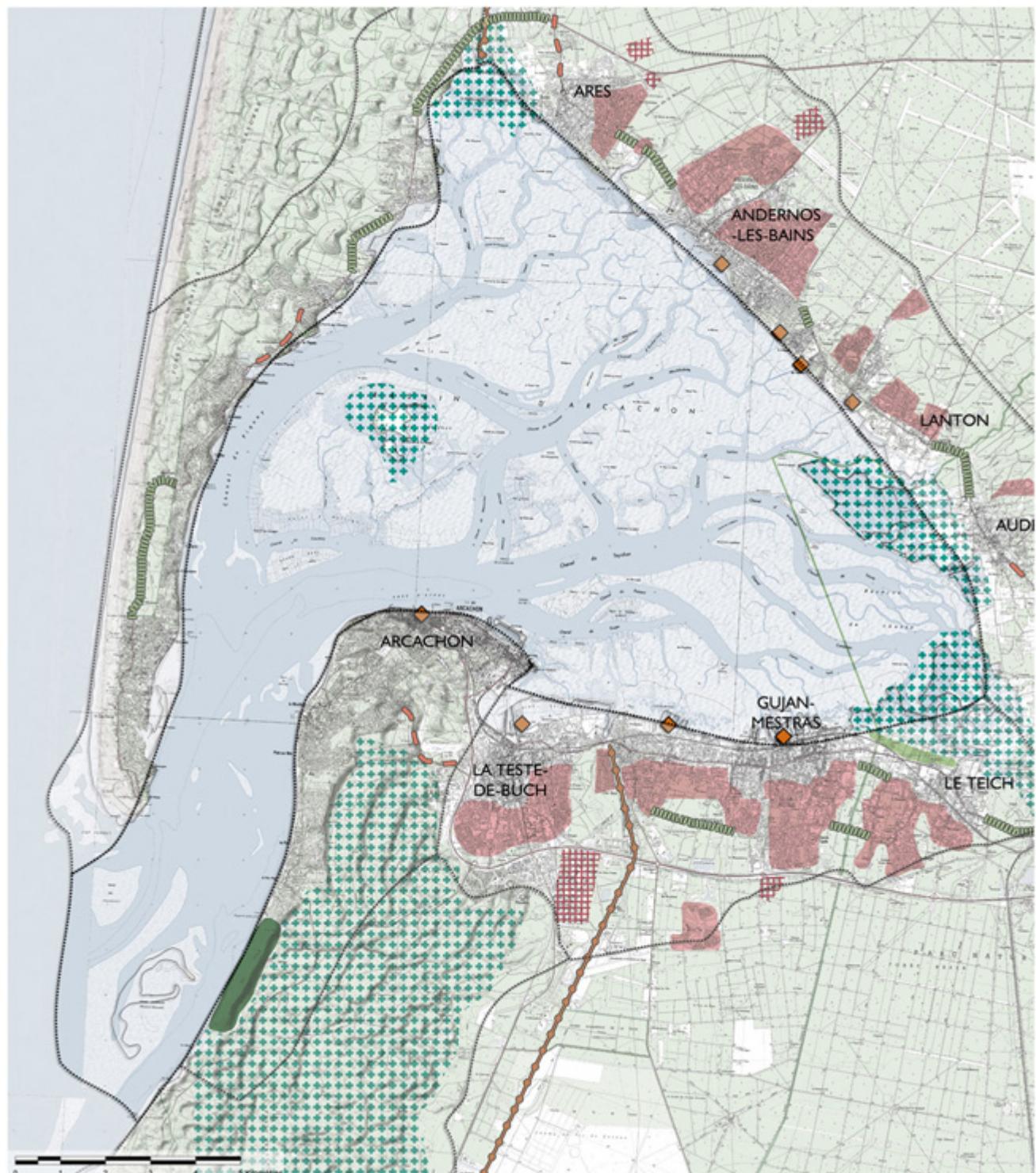
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

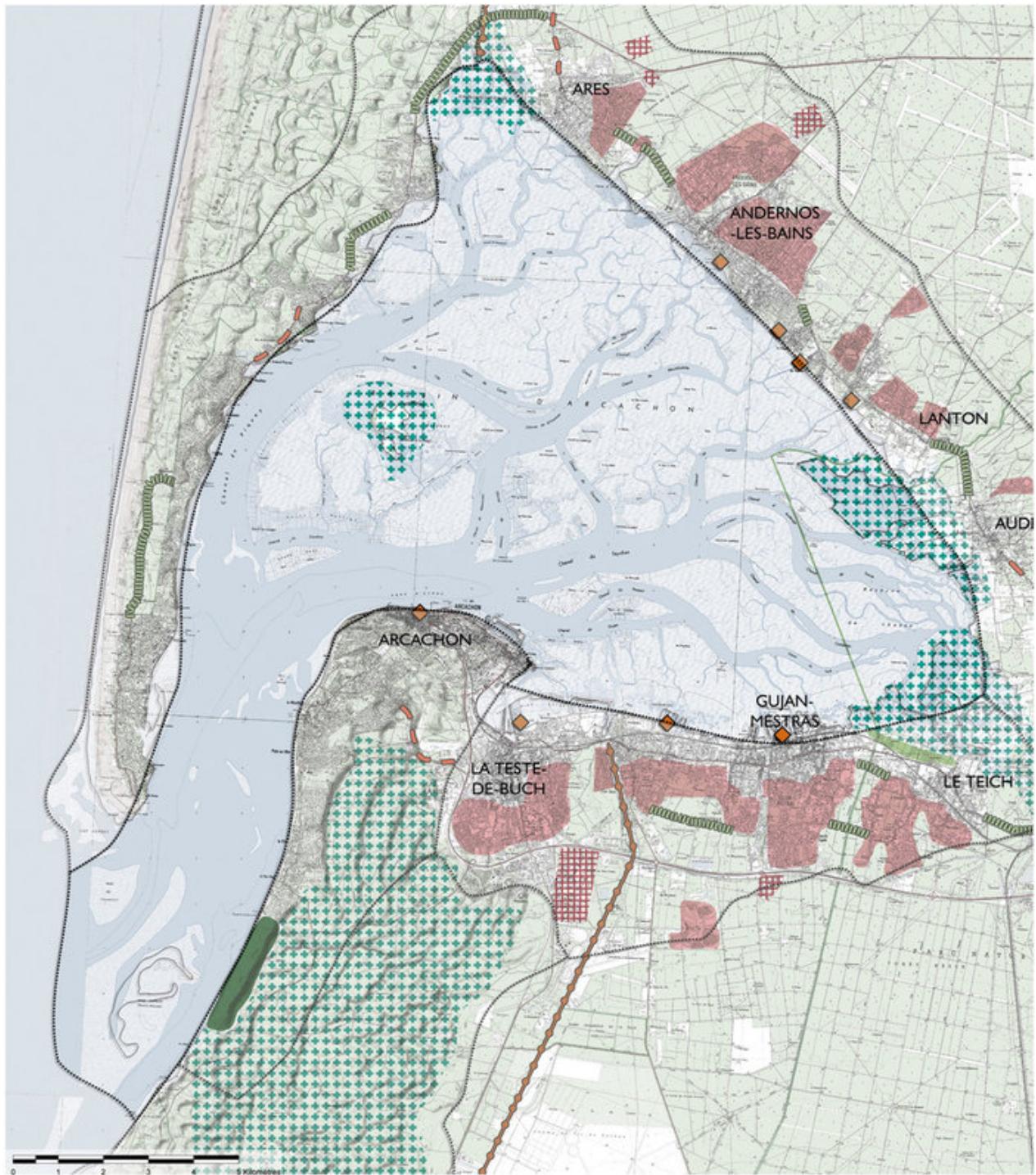
- [Grid icon] Paysages à dominante viticole
- [Orange grid icon] Inscription des activités industrielles dans le paysage
- [Yellow wavy line icon] Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
- [Diamond icon] Ports et berges

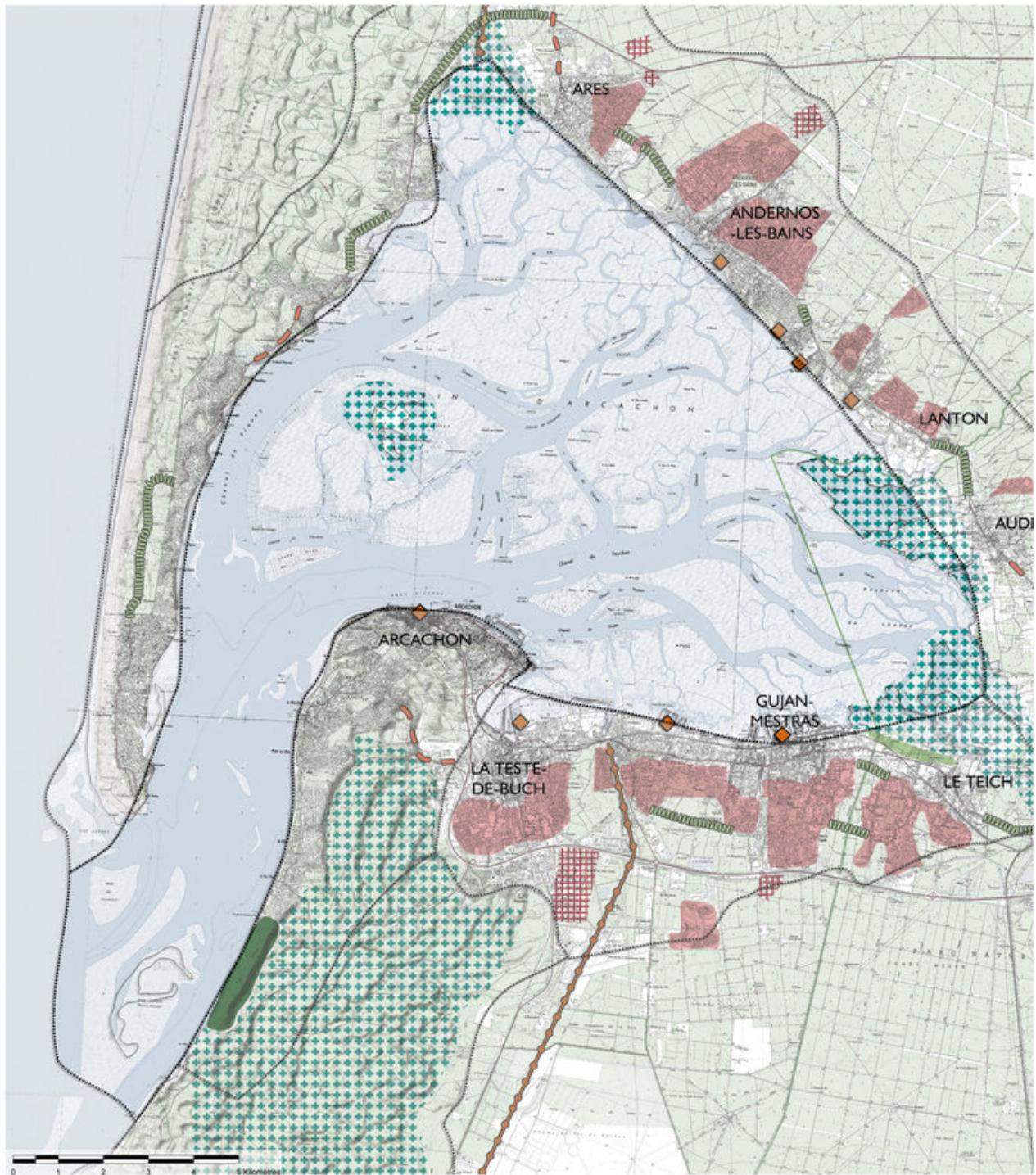
ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

- [Red grid icon] Zones commerciales et d'activités
- [Red square icon] Extensions urbaines
- [Yellow wavy line icon] Entrées et traversées de villes et villages

- [Dashed line icon] Urbanisation linéaire
- [Vertical purple lines icon] Carrières et gravières
- [Brown square icon] Paysages de monocultures
- [Horizontal brown lines icon] Enrichissement (coteaux, prairies, marais...)
- [Red vertical lines icon] Peupleraies
- [White line icon] Limite du département
- [Dotted line icon] Limite d'unité de paysage







Enjeux de protection/préservation



Débarquement sur le Banc d'Arguin
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les sites écologiquement fragiles : gestion de la fréquentation du public dans l'espace et dans le temps pour éviter le dérangement de la faune et la dégradation des milieux



Ostréiculteurs, pointe du Cap Ferret. L'ostréiculture fait une part essentielle du caractère des paysages du Bassin ; elle est totalement dépendante de la qualité écologique de l'eau et du milieu

crédits : Agence Folléa-Gautier

La qualité biologique des milieux, notamment de l'eau : maîtrise des pollutions par les bateaux, l'urbanisation, l'agriculture

Enjeux de valorisation / création



Aménagement récent des prés salés de La Teste (photo fin de chantier 2008)

crédits : Agence Folléa-Gautier

Les schorres et les marais : valorisation par une gestion raisonnée de l'accueil du public, à l'instar des aménagements anciens du parc ornithologique du Teich, ou récents des prés salés de La Teste

Enjeux de réhabilitation / requalification



Protections contre l'érosion au Cap Ferret
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le port de la vigne : un beau cadre habité boisé, mais des rives minérales et métalliques (palplanches) sans poésie
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les dispositifs de protection et d'aménagement « en dur » : risque de simplification et d'appauvrissement des rives par des projets portuaires, techniques ou urbanistiques qui ignorerait la valeur d'imbrication de la terre et de l'eau ; promotion des aménagements doux faisant appel aux techniques de génie écologique